



◆ Nous souhaitons que ce laboratoire mémoriel devienne un espace d'échange et de dialogue privilégié. Notre expérience de collaborations interdisciplinaires a déjà permis de réaliser plusieurs projets en ce sens. Nous voulons les poursuivre et les faire connaître. Mais aussi solliciter tous les chercheurs et acteurs intéressés par ces questions. Notre rubrique est donc aussi largement ouverte à vos propositions de contributions, ainsi qu'à vos réactions à nos premiers textes. Plongeons ensemble dans ce laboratoire mémoriel unique que constitue la Belgique !

LES COMMÉMORATIONS DU CENTENAIRE DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE EN BELGIQUE : LA RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE ET L'ÉTHIQUE RECONSTRUCTIVE

« M on pays a toujours honte », titrait *La Libre Belgique* dans un entretien avec l'Ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume de Belgique, Eckart Cuntz¹. La honte et les regrets sont les sentiments exprimés dans les discours des représentants officiels de la République fédérale d'Allemagne lors des commémorations du Centenaire de la Première Guerre mondiale en Belgique. Le programme de la journée du lundi 4 août 2014 était chargé pour le Président Joachim Gauck : le matin, il prit part à la cérémonie officielle organisée au Mémorial interallié de Cointe (Liège), en présence du Roi Philippe et de la Reine Mathilde ainsi que d'une vingtaine de chefs d'États ou de délégués représentant au total 83 pays ayant été impliqués dans le conflit ; l'après-midi, il prononça un discours à l'Université catholique de Louvain et, le

soir, il assista à la cérémonie organisée au cimetière germano-britannique de Saint-Symphorien à Mons. L'Ambassadeur allemand, Eckart Cuntz, n'est pas en reste. Il y a quelques mois, il a entamé un véritable marathon commémoratif et a participé à toutes les manifestations du souvenir en l'honneur des soldats et des civils belges tués il y a cent ans, organisées par les villes martyres du Sud (Andenne, Dinant, Tamines, Visé...) et du Nord de la Belgique (Aarschot, Denendermonde, Louvain...).

Trois thèmes ressortent des discours prononcés par les représentants officiels allemands sur le territoire belge². D'abord, l'entière reconnaissance de la responsabilité allemande dans les crimes commis en Belgique au début de la guerre : violation de la neutralité du pays, massacres de civils, incendies et pillages. Évoquant « la terrible "Grande Guerre", qui allait être la première des deux guerres mondiales », le Président Joachim Gauck précise, le 4 août à Liège, que « [...] la guerre commença en Europe occidentale par l'invasion de la Belgique

(1) Entretien avec Christian Laporte, *La Libre Belgique*, 26 août 2014, p. 53.

(2) Nous nous basons ici sur les discours du Président de la République fédérale d'Allemagne prononcés à Liège et à Louvain le 4 août 2014 et disponibles en allemand et en traduction française, anglaise et/ou néerlandaise sur sa page internet (<http://www.bundespraesident.de/DE/Bundespraesident-Joachim-Gauck/Reden-und-Interviews>), ainsi que sur les discours, aimablement communiqués par le Service culturel de l'Ambassade d'Allemagne à Bruxelles, de l'Ambassadeur d'Allemagne auprès du Royaume de Belgique et du Délégué du gouvernement fédéral aux questions des droits de l'homme le 28 février 2013.



© Ph. M. 2014

– Tombe de Bruno Herz, juif allemand, tombé pour l'Allemagne le 28 septembre 1918. Cimetière allemand de Neuville-Saint-Vaast, près d'Arras dans le Nord-Pas-de-Calais.

neutre par les troupes allemandes, une invasion que rien ne pouvait justifier. » Il mentionne l'Appel, qu'il qualifie de honteux, des intellectuels allemands en 1914 justifiant « [...] les crimes commis contre le pays et ses habitants, et aussi tout spécialement les attaques contre la culture. » L'Ambassadeur d'Allemagne souligne, le 15 août 2014, à Dinant qu'« il est important que nous reconnaissons les massacres et les crimes qui ont été perpétrés³. » Enfin, dans son allocution prononcée à Arlon le 28 février 2013 à l'occasion de l'inauguration d'une plaque commémorative en souvenir des civils de la province de Luxembourg, le Délégué du gouvernement fédéral aux questions des droits de l'homme indique : « 786 civils de différentes communes de la province de Luxembourg ont été tués dès les premiers jours de la guerre. Les troupes allemandes en portent la responsabilité. »

Le deuxième thème concerne les regrets, teintés de honte, de chagrin et de consternation (comme dans le discours de l'ambassadeur Cuntz le 28 février

2013), les excuses dans plusieurs cas et la volonté de rendre hommage aux victimes en se rassemblant « en mémoire des morts⁴ ». Cela non seulement par rapport à la première invasion, extrêmement brutale, du territoire belge, mais aussi par rapport à la seconde, en mai 1940. C'est le cas, notamment, dans le discours qu'a tenu le Président allemand à Louvain. Le registre des émotions et sentiments peut également prendre un tour positif : plutôt que de se confondre en excuses, Joachim Gauck préfère, dans son allocution à l'Université catholique de Louvain le 4 août, exprimer sa gratitude envers une université qui a œuvré rapidement, après 1945, à la réconciliation belgo-allemande et à la construction européenne.

La construction européenne, garante de la paix et de la sécurité entre les anciens belligérants, constitue le dernier fil rouge de ces discours. À Liège, le Président Joachim Gauck prononce ces mots qui reçoivent un large écho dans la presse belge francophone et néerlandophone⁵ : « Au lieu du ●●●

(3) *La Libre Belgique*, 26 août 2014, art. cit.

(4) Les excuses sont formulées tant par l'Ambassadeur que par le Délégué aux questions des droits de l'homme. C'est Joachim Gauck qui souligne à Louvain l'importance de la « mémoire des morts », tandis que le Délégué aux questions des droits de l'homme insiste sur l'hommage aux victimes.

(5) De manière générale, la couverture des commémorations en souvenir de l'invasion de la Belgique par les troupes allemandes début août 1914 est plus réduite dans la presse néerlandophone que francophone. Cela dit, les journaux du Nord comme du Sud du pays consacrent de belles pages aux commémorations du Centenaire le lundi 4 août. Ils citent plusieurs propos du Président allemand et saluent son attitude de recueillement.

●●● droit du plus fort, c'est la force du droit qui règne aujourd'hui en Europe. » Il ajoute : « Si, à Bruxelles, petits et grands États membres de l'Union européenne cherchent ensemble des positions communes et s'accordent sur une politique commune, c'est un acquis de civilisation qu'il ne faut pas sous-estimer. » L'Ambassadeur Eckart Cuntz estime, lui aussi, que « [...] l'œuvre des pères fondateurs a banni durablement la guerre à l'intérieur de l'Union européenne⁶. »

La thématique de l'Union européenne invite les représentants officiels de l'Allemagne à souligner que le nationalisme, à l'origine de la violence allemande durant la Grande Guerre, sévit encore à l'heure actuelle et nourrit de nombreux conflits dans le monde. Leur persistance montre la nécessité non seulement de ne pas oublier l'enseignement issu des guerres mondiales par des discours d'hommage et de mémoire, mais aussi d'agir contre les violations des droits de l'homme dans le monde actuel, comme l'affirme Gauck à la fin de son discours au Mémorial interallié de Cointe.

Quelle signification accorder aux actes et paroles des représentants officiels de l'Allemagne à l'occasion des commémorations du Centenaire de 1914-18 en Belgique ? Faut-il les interpréter comme étant dotés d'une solennité particulière étant donné le date anniversaire de 100 ans qui évoque symboliquement un changement de régime mémoriel, à savoir le passage d'une mémoire communicative basée sur la transmission d'événements vécus à une mémoire culturelle où ce lien vivant n'existe plus⁷ ? Ou bien ces commémorations reflètent-elles, plus profondément, une orientation éthique dans les relations internationales, où se

sont multipliés les actes de contrition, les demandes de pardon et les gestes symboliques de réconciliation depuis une trentaine d'années ?

À suivre le philosophe français, Jean-Marc Ferry, les discours des autorités allemandes analysés ci-dessus relèveraient davantage de la seconde tendance. Ils se situeraient dans la ligne d'un renouvellement des usages du passé par les chefs d'État et les acteurs de la politique étrangère. En effet, ce qui les caractérise est une attitude morale qu'il nomme « éthique reconstructive⁸ ». Le philosophe la définit comme l'expression d'un regret, marqué par la reconnaissance des violences passées à l'égard des nations victimes et la prise en compte par les nations coupables de cette histoire comme faisant partie intégrante de leur propre histoire. Un tel récit autocritique serait à l'œuvre, pour prendre un exemple auquel Ferry se réfère, dans le discours prononcé le 8 mai 1985 devant le *Bundestag* par l'ex-Président allemand, Richard von Weizsäcker, à l'occasion du quarantième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, proclamant la responsabilité du peuple allemand à l'égard de la folie meurtrière du régime national-socialiste et la nécessité de se souvenir (« die Erinnerung wachzuhalten⁹ »).

L'éthique reconstructive, que Ferry qualifie aussi d'« éthique de la responsabilité tournée vers le passé¹⁰ », comporte deux dimensions : une dimension intellectuelle de connaissance des violences ; une dimension morale de reconnaissance par laquelle ces violences sont portées dans l'espace public et suivies d'actes de réparation symbolique. En outre, si elle se tourne vers le passé par l'évocation des crimes et les victimes, elle se situe d'emblée dans le présent en

(6) Discours de Monsieur l'Ambassadeur Dr. Eckart Cuntz lors de sa visite à Dinant, mardi 5 août 2014. Dans cette ligne, la force de l'amitié franco-allemande a été soulignée par plusieurs gestes commémoratifs des Ambassadeurs allemand et français en Belgique : tels la gerbe commune déposée le 15 août 2014 à Dinant en mémoire des victimes civiles et leur présence conjointe lors de diverses commémorations en 2013.

(7) Cette distinction, qui a eu un grand retentissement, a été introduite par l'égyptologue et historien de la culture Jan Asmann dans son livre *Das kulturelle Gedächtnis. Erinnerung und politische Identität in frühen Hochkulturen*, München, Beck, 2013.

(8) Jean-Marc Ferry, *L'Éthique reconstructive*, Paris, Le Cerf, 1996. L'auteur est titulaire de la Chaire de Philosophie de l'Europe à l'Université de Nantes.

(9) Ce discours est disponible sur le site du Président fédéral d'Allemagne (voir http://www.bundespraesident.de/SharedDocs/Reden/DE/Richard-von-Weizsaecker/Reden/1985/05/19850508_Rede.html). Pour d'autres exemples, parmi lesquels se trouve la commémoration des rafles du Vel d'Hiv par le Président Jacques Chirac en 1995, on peut se reporter à l'article de Ferry, « L'idée d'une justice reconstructive dans les relations internationales », disponible sur son site internet (<http://users.skynet.be/sky95042>).

(10) Jean-Marc Ferry, *L'Éthique reconstructive*, op. cit., p. 40.

les rappelant à la mémoire. Enfin, elle se caractérise par sa réflexivité particulière – c'est l'élément autocritique –, laquelle implique, dans le contexte évoqué ci-dessus, un décentrement par rapport à sa propre mémoire et une ouverture mutuelle des mémoires nationales pouvant aboutir à la « reconnaissance de soi dans l'autre »¹¹. C'est ce qu'exprime Joachim Gauck dans son discours à l'Université catholique de Louvain en montrant l'universalité de la souffrance causée par la Première Guerre mondiale. Résumant sa lecture de journaux de soldats des deux côtés du front, il constate que « le message qu'ils délivrent est clair et bouleversant. La souffrance, la détresse et l'angoisse étaient partout les mêmes et n'opéraient aucune différence entre l'ami et l'ennemi. Aujourd'hui, à travers nos commémorations, nous rappelons aussi que, par-delà les antagonismes, la souffrance fut une souffrance commune. »

Dès lors, c'est bien dans l'esprit de l'éthique reconstructive que se trouvent les discours des représentants officiels de l'Allemagne : par l'évocation des crimes commis et leur prise en compte dans l'histoire nationale ; par la reconnaissance de la responsabilité permanente envers ces derniers ; enfin, par leur intégration dans une histoire et une mémoire communes, qui sont celles des violences et des souffrances de la guerre, subies par tous les individus et peuples indépendamment des frontières. Cette mémoire, qui tend à devenir culturelle et non plus communicationnelle cent ans après les événements, s'impose comme un impératif moral visant le maintien de la paix et le respect des droits inaliénables de l'être humain sur le continent européen et dans le monde. Telle est la leçon que l'« histoire funeste » de

Sans doute, ce silence s'explique-t-il par le fait que la plupart des Belges avaient oublié ces tragiques événements et qu'ils les redécouvrent aujourd'hui jusqu'à l'écœurement.

l'Allemagne, pour reprendre les mots que Gauck a prononcés à Liège, a enseignée à ses compatriotes ; elle s'adresse aujourd'hui à tous les États et à toutes les nations.

Face à une telle démarche, on ne peut manquer de s'étonner du peu de réactions de la part des médias belges. Cela d'autant plus que les journaux, les radios et les télévisions ne cessent de raconter, depuis des mois et avec force détails, les atrocités d'août 1914 perpétrées par les troupes allemandes contre les civils belges. Certes, les médias évoquent en quelques mots la présence du Président Gauck ou de l'Ambassadeur Cuntz dans les villes et les villages martyrs. *La Libre* a même consacré une pleine page à l'interview avec l'Ambassadeur d'Allemagne, comme indiqué ci-dessus. Mais on cherchera en vain des analyses ou des commentaires. Sans doute, ce silence s'explique-t-il par le fait que la plupart des Belges avaient oublié ces tragiques événements et qu'ils les redécouvrent aujourd'hui jusqu'à l'écœurement. Sans doute faudra-t-il que ces émotions s'apaisent et que ce passé soit réellement intégré par les Belges, pour que les médias fassent preuve d'une réaction digne de l'attitude actuelle de l'Allemagne en matière mémorielle. ■

**Geneviève Warland, Laurence van Ypersele
et Valérie Rosoux**

(11) Jean-Marc Ferry, *Europe, la voie kantienne. Essai sur l'identité postnationale*, Paris, Le Cerf, 2005, p. 86.